

Distr.
LIMITEE

E/1993/L.36
23 juillet 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Session de fond de 1993
Genève, 28 juin - 30 juillet 1993
Point 9 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT DURABLE

Projet de décision présenté par le Président par intérim
du Comité économique du Conseil, M. René Valérey Mongbe (Bénin)

Développement durable

Le Conseil économique et social, ayant examiné le rapport de la Commission du développement durable sur les travaux de sa première session 1/,

- a) Fait siennes les décisions et recommandations de la Commission figurant dans les sections A à F du chapitre I de son rapport;
- b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Commission;
- c) Prend note avec satisfaction du chapitre II du rapport (résumé du Président de la réunion de haut niveau de la Commission).

1/ E/1993/25/Add.1.

GE.93-70421 (F)